

# Arvense®

## Stimulation naturelle des végétaux

<b>Formulation</b>	Solution concentrée (SC)
<b>Matière sèche</b>	1,17 %
<b>Extrait de préle</b>	6 % (60 g/L)
<b>Silice (Si)</b>	0,05 % (500 mg/L)
<b>pH</b>	4,8

Arvense® est une solution concentrée de segments secs, de capsules aériennes stériles et de feuilles de préle des champs *Equisetum arvense* dans de l'eau stérile. **Matière Fertilisation avec Autorisation de Mise en Marché n° 1210544. Produit utilisable en Agriculture Biologique, conformément à la réglementation européenne en vigueur.** Fiche de données de sécurité disponible sur [quickfds.com](http://quickfds.com)

### Usages et doses d'emploi

Préparation liquide à utiliser en pulvérisation foliaire.

Cultures préconisées	Dose maximale par application	Nombre d'apports maximal par an	Volume de dilution (litres)		Stade d'application
			minimal	maximal	
Arbres fruitiers	15 L/ha	12	200	1.000	BBCH 06 à 90
Vigne	5 L/ha	12	100	300	BBCH 06 à 90
Grandes cultures	5 L/ha	5	100	500	BBCH 20 à 83
Cultures maraîchères (sous abri)	6 L/ha ou par goutte à goutte (2 L/hl)	10	100	300	BBCH 10 à 80
Cultures maraîchères (plein champ)	2 L/hl ou 6 L/ha	10	100	300	BBCH 10 à 80
Jardins et Espaces verts	2 L/hl ou 6 L/ha	10	100	300	BBCH 10 à 80

Intervalle entre les applications : 7 jours minimum pour toutes les cultures.

### Précautions d'emploi

Tenir hors de portée des enfants. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Se laver les mains après toute utilisation ou manipulation. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer lors de l'utilisation du produit. Lors de la manipulation, porter des gants et une combinaison de travail. Pour éviter toute projection dans les yeux, il est également recommandé de porter des lunettes de protection. Rapporter les équipements de protection individuelle (EPI) usagés dans un sac translucide à votre distributeur partenaire ECO EPI ou faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination de produits dangereux. Conserver dans l'emballage d'origine, à l'abri de la lumière, hors gel.

### Instructions pour l'élimination

**RÉ-EMPLOI DE L'EMBALLAGE INTERDIT.** Lors de l'utilisation du produit, bien vider et rincer le bidon à l'eau claire (rinçage manuel à 3 reprises en agitant le bidon rempli au 1/3 ou rinçage mécanique d'une durée minimale de 30 secondes) en veillant à verser l'eau de rinçage dans la cuve du pulvérisateur. Apporter les emballages ouverts, rincés et égouttés à votre distributeur partenaire d'A.D.I.VALOR ou à un autre service de collecte spécifique. Pour l'élimination des produits non utilisables, conserver le produit dans son emballage d'origine. Interroger votre distributeur partenaire d'A.D.I.VALOR ou faites appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des déchets dangereux. **En cas d'urgence, composer le 15 ou le 112 ou le centre anti-poison le plus proche.**

#### Distribué par :

DE SANGOSSE S.A.S.  
Bonnell - CS 10005  
47480 Pont-du-Casse  
Tél. 05 53 69 36 30  
[www.desangosse.fr](http://www.desangosse.fr)

 **DE SANGOSSE**  
by DSG

#### Fabriqué par :

BIOVITIS S.A.S.  
36, rue Nicéphore Niépce  
33510 Andernos-les-bains  
Tél. 05 57 88 15 84  
[www.biovitis.fr](http://www.biovitis.fr)

 **BIOVITIS**  
by DSG

Volume net : **10 L**

Masse nette : **10 kg**



Numéro de lot et date de fabrication :  
voir sur le carton



3 463450 05 1287

003 - 05/03/2026